



Les avoir c'est autoriser ou pas

Par **dom**, le **20/05/2008** à **20:26**

j'ai mi ma moto en reparation dans un garage il commande les piece et il y'en a une qu'il s'arrive pas a ce procurer et ca fait un mois et demi que ca dure et aujourd'hui il me dise que c'est prolonger d'1 mois de + a cause de la piece .

MOI EN RENTRAN CHEZ MOI j'appelle tout les garage conserner pour voir si ils ont c'et pieces et comme par hazard je la trouve et je vai la chercher et le garage ne veux pas me rembourser il veux me faire un avoir a t'il le droit de faire ca ou pas et es que je peu reclamer mon argent merci a toute vos reponse